

Mairie de Sauvagnon

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 1^{er} mars 2013

« AMENAGEMENT FONCIER »

Etaient présents : M. Jean-Pierre PEYS, Maire

Mmes BAREILLE, CAPELA, LACROIX, LAPLACE-NOBLE, MARTIN, MORIZOT, PASCOUAT, PECOT, PETEL, VIAUD.

MM. BALLYET, CAZENAVE, DUFOUR, LATAPIE-BRIAN, PEYROULET B., PEYROULET J.M., PROVENCE, VASSILEFF.

Absente ayant donné procuration : Mme ARRIBES (Mme MORIZOT).

Absents excusés : MM. LACOSTE, YANNOVITCH.

Mlle Perrine PECOT est nommée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 18 h par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012 :

Monsieur le Premier Maire Adjoint présente le compte administratif 2012 et les points essentiels des sections de fonctionnement et d'investissement :

⊙ Fonctionnement :

- Dépenses : 1 900 547,53 €
- Recettes : 2 697 580,36 €
Dont résultat reporté de 2011 : 173 165,79 €.

○ Solde d'exécution positif : + 797 032,83 €

⊙ Investissement :

- Dépenses : 1 691 996,06 €
- Recettes : 1 055 784,60 €

○ Solde d'exécution négatif : - 636 211,46 €.

Monsieur le Maire quitte la séance et Monsieur PEYROULET, Premier Maire Adjoint, ouvre la discussion et fait procéder au vote du Compte Administratif 2012.

Approbation à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter une partie de l'excédent de la section de fonctionnement à la couverture du déficit de la section d'investissement. Les 160 821,37 € restant seront reportés au Budget Primitif 2013.

Le bilan de la politique foncière sur 2012 est adopté ainsi que les comptes de gestion.

II - EDUCATION

- ° Bilinguisme : à ce jour, 15 engagements de famille souhaitent intégrer la classe bilingue occitan à la rentrée de septembre 2013.
- ° Rythmes scolaires : la commission travaille à cet aménagement en liaison avec le monde éducatif, associatif et intercommunal.

III - COMMUNICATION

- ° Site Internet : la refonte du site se poursuit ; le Conseil Municipal a validé le choix des nouveaux logo et charte graphique.

IV - ANIMATION

- ° Soirée S.O.S. Luy de Béarn le 3 mars 2013 au centre festif.
- ° Le repas des Aînés se déroulera le 16 mars 2013 au centre festif.
- ° Le prochain Cabaret sera conjugué au carnaval du Réveil Sauvagnonnais et du Comité des Fêtes le 23 mars 2013 dans une ambiance brésilienne.
- ° Tremplin Jeune le 13 avril 2013 au centre festif.

V - SIECTOM

- ° A compter du mois de juin 2013, la collecte sélective de la cagette bleue se fera à la quinzaine dans des bacs de 240 litres préalablement livrés à chaque foyer.

VI - URBANISME

- ° P.L.U. : le rapport d'enquête publique sur la modification du P.L.U. n'a relevé aucune observation justifiant un changement au dossier. La modification est donc entérinée.
- ° Commission Aménagement Foncier : l'enquête publique de classement des terres se déroulera du 6 mars au 8 avril 2013. Le commissaire enquêteur tiendra ses permanences en Mairie les :

* 23 mars : 9 h - 12 h

* 3 avril : 15 h - 19 h

* 8 avril : 9 h - 12 h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le Vendredi 29 mars 2013 à 18 h.

Fait à SAUVAGNON, le 8 mars 2013
Le Maire,
Jean-Pierre PEYS